

CALENDRIER DES DÉCHETS ULTIMES

à déposer en sacs noirs



COMMUNES RURALES 2022

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	19
30	31					

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



Quand il fait chaud,
je sors mes déchets plus tôt !

Du lundi 20 Juin au vendredi 16 Septembre,
la collecte des déchets non valorisés (sacs
noirs) débutera dès 7h00.

Merci pour votre compréhension !

Modification de collectes :

Lundi de Pâques (Lundi 18 Avril), le Secteur 1 sera collecté le Mardi 19 Avril après-midi
Ascension (Jeudi 26 Mai), le Secteur 4 sera collecté le Mercredi 25 mai après-midi
Pentecôte (Lundi 6 Juin), le Secteur 1 sera collecté le Mardi 7 juin après-midi
Fête Nationale (Jeudi 14 Juillet), le Secteur 3 sera collecté le Mercredi 13 Juillet après-midi
Assomption (Lundi 15 Août), le Secteur 1 sera collecté Mardi 16 Août après-midi.
Toussaint (Mardi 1^{er} Novembre), le Secteur 1 sera collecté le Mercredi 2 Novembre après-midi
Armistice (Vendredi 11 Novembre), le Secteur 5 sera collecté le Jeudi 10 Novembre après-midi.

Secteur 1 – le lundi à partir de 11h30

Marly-sur-Arroux : Mazoncle

Chassy : en totalité

Clessy : en totalité

Rigny-sur-Arroux : en totalité

Curdin : La Côtère, Les Gouttes (depuis le croisement Les Gouttes et La Côtère jusqu'en bas des Gouttes)

Secteur 2 – le mardi à partir de 12h00

Toulon-sur-Arroux : Les Arouettes, bas de la Petite Faye, Champ Froid, Les Creux Breçons, Route de Gueugnon, Rosières, Le Stade, Rue des Prés Marteaux, Place Claude Burgat, Rue du 19 Mars 1962, Hôpital les Marronniers, Rue Louis Pleutin, Cité L'Ouche des Filles, Cité le Champ Baumont, Route de la Chevanne, la Grange Antoine, Route de Montfaucon, Haut de Montfaucon, Bousse-rain, Dezy, Diverti'Parc, Les Bruyères, Déchèterie, Carrosserie, La Crémaillère

Marly-sur-Arroux : en totalité (sauf Mazoncle)

Dompierre-sous-Sanvignes : en totalité

Saint-Romain-sous-Versigny : en totalité

Secteur 3 – le mercredi à partir de 12h00

Curdin : Les Fougères, Chez Puzenat, La Creuse, Le Charollais, Le Moulin, Le Fond, La Pennasse, Le Gallas, Le Désert, Les Ribasses, Le Theurot, Longchamp, Le Quart, Les Tailles, Le Champ Vilain, Lotissement Les Tailles, Route de Bourbon, Lotissement Le Pertuis de Lay, Le Bourg, Le Crot, La Croix, La Maison Rouge, Le Bois de la met, Le Bois Loriol, Le Bois des Croix, Forestille

Neuvy-Grandchamp : en totalité

La Chapelle-au-Mans : Les Millaudins, Grand Champ, Vougon le Haut, Vougon le Bas, Les Brûlés, Les Plantes, Cortailloux, Bois Brûlés, Chez Buisson

Secteur 4 – le jeudi à partir de 12h00

La Chapelle-au-Mans : par Valette, La Gaulle, Valette, La Prat, Les Solins, Le Bourg, La Roche, La Velle, La Vigne, Le Bois Coupé (Uxeau croisement D51 – D198 sortie de La Chapelle), Serves, Le Beau, Pailloux, Chez Durand, Les Loges, Les Montjoints, La Queue de L'Etang, Lucenier, Le Reuil, Rangoux, Les Buis

Uxeau : en totalité (sauf le Haut de Vernizy collecté le vendredi matin : secteur 5)

Vendennes-sur-Arroux : Rochefort, les Boudhars, Les Daumets, Le Bois Géraud, La Mégène, Beauvoir, La Jeunesse, Les Contettes, Le Mauvais Pas, Les Douillets, Les Châteaux, La Condemine, La Côte des Fourriers.

Secteur 5 – le vendredi à partir de 6h30

Uxeau : le Haut de Vernizy

Toulon-sur-Arroux : Centre-ville, Rue des Pontins, Route d'Autun, Gourmandoux, Route de Saint-Eugène, Retour Route de Chalon, Rue de Montagrin, Rue de la Vendée, Rue du Fichot, Rue du Commerçon, Rue Neuve, Rue de Pont, Route d'Uxeau, Rue du Faubourg, Route de Luzy, Chemin Saint-Antoine, Rue du 8 Mai 1945, Rue des Tanneries, Hôpital les Marronniers, Maximarché, Garage Carrosserie, Déchèterie, Diverti'Parc, Salle des Fêtes

Vendennes-sur-Arroux : Les Gravières, Le Bourg, Beau Désir, La Garenne, Céfrin, Montdemot, Lotissement Dauvergne Les Roches Maladroits, La Combatte, Le Bourg, Le Champ du Gué, Le Chassigneux, Le Champ Morin, L'Oseraie, Les Presles, Maynaud, Le Haut des Brosses, Beaumont, Les Solins, La Malvelle, Chevriot, Les Chevannes, Attrécy, L'Ouche de Bey, Terrain de foot

La collecte des encombrants - 2022

Chassy / Clessy : 11/01

Curdin / La Chapelle-au-Mans : 18/01

Rigny-sur-Arroux : 25/01

Neuvy-Grandchamp : 01/02

Toulon-sur-Arroux : 08/02

Dompierre-sous-Sanvignes et

Saint-Romain-sous-Versigny : 15/02

Marly-sur-Arroux : 22/02

Vendennes-sur-Arroux : 06/12

Uxeau : 13/12

Attention : n'oubliez pas de vous inscrire auprès de votre Mairie !

Ne jetez plus !

Donnez à la ressourcerie.

Ses missions :

1. réduire les déchets afin de minimiser les coûts pour les usagers
2. protéger l'environnement : l'idée est de récupérer ces déchets, soit issus d'un apport volontaire, soit d'une collecte en amont dans les déchèteries de Gueugnon, Toulon-sur-Arroux, Bourbon-Lancy, pour ensuite leur donner une deuxième vie.

Localisation : Place de l'église à Gueugnon

Tel : 03 58 42 47 53

Infos pratiques :

Dépôts : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf mercredi de 14h00 à 17h00 uniquement.

Ventes : mercredi de 14h à 17h, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h



Les points d'apports volontaires

Les déchets recyclables (papiers, cartons, emballages plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires) et le verre ménager (bouteilles, pots et bocaux) doivent être déposés aux Points d'Apports Volontaires situés :

Chassy :	Rue Creuse
Clessy :	Cimetière
Curdin :	Le Charolais Le Bourg Cimetière
La Chapelle-au-Mans :	Stade - Salle des Fêtes
Dompierre-sous-Sanvignes :	Le Bourg
Marly-sur-Arroux :	Vers cimetière
Neuvy-Grandchamp :	Bel Air - Stade - Le Bourg - La Tête des Bois
Rigny-sur-Arroux :	Station d'épuration
Saint-Romain-sous-Versigny :	Le Bourg
Toulon-sur-Arroux :	Le Pont Gaudet - Place du 19 Mars 1962 Place du Camp Romain - ZA Les Bruyères Déchèterie - Diverti'Parc - Hôpital Stade - Salle des Fêtes
Vendennes-sur-Arroux :	Ancienne décharge - Les Gaules - Salle des fêtes
Uxeau :	



Déchèterie du Sauze

Route de Rigny - 71130 Gueugnon

Tel : 03 85 85 07 65

Ouvert tous les jours, sauf dimanches et jours fériés

Printemps / Été : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Automne / Hiver : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le basculement horaires Été/Hiver se fait fin octobre et fin mars lors du changement d'heure.

Déchèterie de Toulon-sur-Arroux

Route de Bruyères - 71230 Toulon-sur-Arroux

Tel/Fax : 03 85 57 43 23

Ouvert le lundi de 14h00 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 14h à 17h30.